

Avis de constitution

SOCIETE « PEGASUS EXPRESS » en abrégé « PE »

Siège Abidjan, COCODY Angré 7eme tranche
résidence les Myrthes ; ILOT 223 ; LOT 2621 ;, Lot 2621,
Ilot 223

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/06/2025 , et enregistrés au CEPICI le 24/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PEGASUS EXPRESS » en abrégé «
PE »

Objet : La Livraison De Colis ; La Livraison Express Locale ; Les Livraisons Interurbaines Nationales ; Les Envois Internationaux ; La Logistique Dédiée A L' international ; Les Services D'entreposage ; Les Services D'emballage, Ainsi Que La Gestion De La Chaine Logistique.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, COCODY Angré 7eme tranche
résidence les Myrthes ; ILOT 223 ; LOT 2621 ;, Lot 2621,

Ilot 223

Dirigeant(s) M BI CHANGCHUN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07773 du 11/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47585/GTCA/RC/2025 du 11/08/2025

